

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

4°) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

A. – BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu le compte de gestion des recettes et des dépenses présenté par Mr le Receveur-Percepteur Municipal de WISSEMBOURG du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2014, établi au regard du compte sus-mentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice et pendant le mois de la gestion 2015.

Le Conseil de Communauté a désigné Mme. CONUECAR Brigitte comme Président rapporteur.

Après avoir entendu les exposés de M. Stéphane BALLIER, Receveur-Percepteur de Wissembourg et du rapporteur, Mme. CONUECAR Brigitte

DECIDE à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. STRAPPAZON - Président

- d'approuver le COMPTE DE GESTION du trésorier et le COMPTE ADMINISTRATIF de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg,
- de donner décharge au Président et au Receveur-Percepteur pour la gestion de l'exercice 2014.

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET PRIMITIF 2015

	RECETTES	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
A	Prévisions budgétaires totales	1 353 000.00	5 951 000.00	7 304 000.00
B	Titres de recettes émis	571 705.78	5 314 097.86	5 885 803.64
C	Rattachements			
D	Restes à réaliser			
	DEPENSES			
E	-			
F	Autorisations budgétaires totales	1 353 000.00	5 951 000.00	7 304 000.00
G	Engagements			
H	Mandats émis	810 258.44	5 351 276.40	6 161 534.84
I=F-G	Rattachements			
J=F-H	Dépenses engagées non mandatées			
	Dépenses engagées non rattachées			
	RESULTAT			
	Résultat de l'exercice			
	Solde d'exécution			
B-G	Excédent			
G-B	Déficit	238 552.66	37 178.54	275 731.20
	Solde des restes à réaliser			
D-(I+J)	Excédent			
(I+J)-D	Déficit			
	Résultat reporté			
	Excédent	512 095.79	840 899.93	1 352 995.72
	Déficit			
	Résultat cumulé			
	Excédent	273 543.13	803 721.39	1 077 264.52
	Déficit			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde d'exécution N-1	Résultat/Solde
Inv.	810 258.44	571 705.78	512 095.79	273 543.13
Fonct.	5 351 276.40	5 314 097.86	840 899.93	803 721.39
Total	6 161 534.84	5 885 803.64	1 352 995.72	1 077 264.52

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président-rapporteur

B. CONUECAR



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

4°) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

B. BUDGET ANNEXE Z.A.E. EST

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu le compte de gestion des recettes et des dépenses présenté par Mr le Receveur-Percepteur Municipal de WISSEMBOURG du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2014, établi au regard du compte sus-mentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice et pendant le mois de la gestion 2015.

Le Conseil de Communauté a désigné Mme. CONUECAR Brigitte comme Président rapporteur.

Après avoir entendu les exposés de M. Stéphane BALLIER, Receveur-Percepteur de Wissembourg et du rapporteur, Mme. CONUECAR Brigitte

DECIDE à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. STRAPPAZON - Président

- d'approuver le COMPTE ADMINISTRATIF et le COMPTE DE GESTION de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, présenté par le Président-Rapporteur
- de donner décharge au Président et au Receveur-Percepteur pour la gestion de l'exercice 2014.

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET PRIMITIF ZAE EST 2015

	RECETTES	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
A	Prévisions budgétaires totales	1 772 389.00	2 069 389.00	3 841 778.00
B	Titres de recettes émis	0.00	212 853.20	212 853.20
C	Rattachements			
D	Restes à réaliser	0.00		
	DEPENSES			
E	Autorisations budgétaires totales	1 772 389.00	2 069 389.00	3 841 778.00
F	Engagements			
G	Mandats émis	254 936.51	94 307.30	349 243.81
H	Rattachements			
I=F-G	Dépenses engagées non mandatées			
J=F-H	Dépenses engagées non rattachées			
	RESULTAT			
	Résultat de l'exercice			
	Solde d'exécution			
B-G	Excédent			
G-B	Déficit	254 936.51	-118 545.90	136 390.61
	Solde des restes à réaliser			
D-	Excédent			
(I+J)	Déficit			
(I+J)-	Résultat reporté			
D	Excédent		573 017.86	573 017.86
	Déficit	237 205.74		237 205.74
	Résultat cumulé			
	Excédent		691 563.76	691 563.76
	Déficit	492 142.25		492 142.25

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

(hors restes à réaliser)

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde d'exécution N-1	Résultat/Solde
Inv.	254 936.51	0.00	-237 205.74	-492 142.25
Fonct.	94 307.30	212 853.20	573 017.86	691 563.76
Total	349 243.81	212 853.20	335 812.12	199 421.51

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015
Le Président-rapporteur

B. CONUECAR



[Signature]

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le

Reçu en préfecture

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

4°) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

C. – BUDGET ANNEXE ZAE SUD

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu le compte de gestion des recettes et des dépenses présenté par Mr le Receveur-Percepteur Municipal de WISSEMBOURG du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2014, établi au regard du compte sus-mentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice et pendant le mois de la gestion 2015.

Le Conseil de Communauté a désigné Mme. CONUECAR Brigitte comme Président rapporteur.

Après avoir entendu les exposés de M. Stéphane BALLIER, Receveur-Percepteur de Wissembourg et du rapporteur, Mme. CONUECAR Brigitte

DECIDE à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. STRAPPAZON - Président

- d'approuver le COMPTE DE GESTION du trésorier et le COMPTE ADMINISTRATIF de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg,
- de donner décharge au Président et au Receveur-Percepteur pour la gestion de l'exercice 2014.

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ZAE SUD

	RECETTES	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
A	Prévisions budgétaires totales	2 813 000.00	2 815 000.00	5 628 000.00
B	Titres de recettes émis	2 812 578.17	617 206.03	3 429 784.20
C	Rattachements			
D	Restes à réaliser			
	DEPENSES			
E	Autorisations budgétaires totales	2 813 000.00	2 815 000.00	5 628 000.00
F	Engagements			
G	Mandats émis	105 050.41	2 812 578.17	2 917 628.58
H	Rattachements			
I=F-G	Dépenses engagées non mandatées			
J=F-H	Dépenses engagées non rattachées			
	RESULTAT			
	Résultat de l'exercice			
	Solde d'exécution			
B-G	Excédent	2 707 527.76		
G-B	Déficit		2 195 372.14	2 195 372.14
	Solde des restes à réaliser			
D-(I+J)	Excédent			
(I+J)-D	Déficit			
	Résultat reporté			
	Excédent		2 195 372.14	2 195 372.14
	Déficit	2 707 527.76		2 707 527.76
	Résultat cumulé			
	Excédent	0.00	0.00	0.00
	Déficit			0.00

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET (hors restes à réaliser)

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde d'exécution N-1	Résultat/Solde
Inv.	105 050.41	2 812 578.17	-2 707 527.76	0.00
Fonct.	2 812 578.17	617 206.03	2 195 372.14	0.00
Total	2 917 628.58	3 429 784.20	-512 155.62	0.00

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président-rapporteur

B. CONUECAR



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

4°) APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

D. BUDGET ANNEXE Z.A.E. SUD EXTENSION

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu le compte de gestion des recettes et des dépenses présenté par Mr le Receveur-Percepteur Municipal de WISSEMBOURG du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2014, établi au regard du compte sus-mentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice et pendant le mois de la gestion 2015.

Le Conseil de Communauté a désigné Mme. CONUECAR Brigitte comme Président rapporteur.

Après avoir entendu les exposés de M. Stéphane BALLIER, Receveur-Percepteur de Wissembourg et du rapporteur, Mme. CONUECAR Brigitte

DECIDE à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. STRAPPAZON - Président

- d'approuver le COMPTE DE GESTION du trésorier et le COMPTE ADMINISTRATIF de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg,
- de donner décharge au Président et au Receveur-Percepteur pour la gestion de l'exercice 2014.

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ZAE SUD EXTENSION 2015

	RECETTES	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
A	Prévisions budgétaires totales	4 480 000.00	4 315 000.00	8 795 000.00
B	Titres de recettes émis	0.00	157 994.54	157 994.54
C	Rattachements			
D	Restes à réaliser			
	DEPENSES			
E	Autorisations budgétaires totales	4 480 000.00	4 315 000.00	8 795 000.00
F	Engagements			
G	Mandats émis	116 009.04	14 869.54	130 878.58
H	Rattachements			
I=F-G	Dépenses engagées non mandatées			
J=F-H	Dépenses engagées non rattachées			
	RESULTAT			
	Résultat de l'exercice			
	Solde d'exécution			
B-G	Excédent		143 125.00	143 125.00
G-B	Déficit	116 009.04		116 009.04
	Solde des restes à réaliser			
D-(I+J)	Excédent			
(I+J)-D	Déficit			
	Résultat reporté			
	Excédent		2 362 859.58	2 362 859.58
	Déficit	3 186 817.61		3 186 817.61
	Résultat cumulé			
	Excédent		2 505 984.58	2 505 984.58
	Déficit	3 302 826.65		3 302 826.65

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

(hors restes à réaliser)

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde d'exécution N-1	Résultat/Solde
Inv.	116 009.04	0.00	-3 186 817.61	-3 302 826.65
Fonct.	14 869.54	157 994.54	2 362 859.58	2 505 984.58
Total	130 878.58	157 994.54	-823 958.03	-796 842.07

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015
Le Président-rapporteur

B. CONUECAR



Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

BILAN DES ACQUISITIONS – COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Vu l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant l'établissement d'un bilan des acquisitions et cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale,

Le Président présente le bilan des acquisitions et cessions opérées par la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg au courant de l'année 2014.

LE CONSEIL

DECIDE à l'unanimité

D'approuver ce bilan tel que présenté ci-après :

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)
Acquisitions à titre onéreux		
20/01/2014	Réparation bâches chapiteaux	4.520,88
31/01/2014	Interface consultation en ligne PLUI Schéma de secteur	1.315,60
13/02/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	704,54
14/04/2014	Subvention équipement Commune de BREMMELBACH	9.000,00
14/04/2014	Subvention équipement Commune de CLIMBACH	15.000,00
16/04/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	5.724,00
28/04/2014	Travaux Maison Ungerer	4.598,62
28/04/2014	Travaux Maison Ungerer	1.004,64
06/05/2014	Subvention équipement Commune d'INGOLSHEIM	4.000,00
06/05/2014	Parcours Oenotouristiques	18.000,00
06/05/2014	Chapiteau 7 X 14	13.528,80
06/05/2014	Bâches et chapiteaux et gouttières pour chapiteaux	11.232,00
06/05/2014	Hall Banque de matériel	4.784,40
06/05/2014	Bâches et chapiteaux et gouttières pour chapiteaux	1.579,20
22/05/2014	Parcours Oenotouristiques	3.687,00
22/05/2014	Travaux Périscolaire DRACHENBRONN	111,39
22/05/2014	Travaux Périscolaire DRACHENBRONN	55,07
17/06/2014	Travaux de lutte contre les coulées de boues	3.969,00
23/06/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	2.700,00
23/06/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	11.996,40
27/06/2014	Travaux terrain Gazon Synthétique	4.903,20
30/06/2014	Subvention équipement Commune de SEEBACH	9.400,00
30/06/2014	Subvention équipement Commune de SCHLEITHAL	20.000,00
30/06/2014	Travaux Maison de l'Enfance	9.072,00
09/07/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	38.043,60
10/07/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	23.264,79
21/07/2014	Achat Véhicule benne	144,00
28/07/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	19.332,72
28/07/2014	Parcours Oenotouristique	11.078,13
05/08/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	4.000,00
05/08/2014	Parcours Oenotouristiques	380,00
26/08/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	1.998,00
08/09/2014	Travaux Périscolaire Wissembourg	1.482,00
08/09/2014	Achat Véhicule benne	31.122,30
22/09/2014	Travaux de lutte contre les coulées de boues	140.458,80
24/09/2014	Travaux Périscolaire Riedseltz	1.050,00
08/12/2014	Subvention équipement Commune d'ALTENSTADT	12.100,00
08/12/2014	Travaux City Stade Oberhoffen-Les Wissembourg	378,00
12/12/2014	Livres pour les écoles	1.526,48
19/12/2014	Intégration terrain restant ZAE SUD	1,00
TOTAL GENERAL		447.246,56 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
31/05/2013	Aire et sentiers 2000	276.995,58	15	258.525,20	16.184,80	10.000,00	- 6.184,80
TOTAL GENERAL		276.995,58					6.184,80

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président
S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

6°) FIXATION DES DIFFERENTES TAXES

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE avec 2 voix contre et 1 abstention

- de fixer le taux des taxes comme suit :

➤ Taxe d'habitation :	5,60 %
➤ Taxe foncier bâti :	3,41 %
➤ Taxe foncier non bâti :	15,43 %
➤ Cotisation Foncière Entreprises	4,28 %
➤ Fiscalité Professionnelle de zone :	21,00 %

Pour extrait conforme :

Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

6°) APPROBATION DES BUDGETS

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

1. d'adopter le Budget Primitif principal 2015 comme suit :

• Dépenses et recettes de fonctionnement :	5 440 000 €
• Dépenses et recettes d'investissement :	1 208 000 €

a) Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

CVAE	176 650 €
------	-----------

b) d'attribuer conformément aux prévisions budgétaires, les participations suivantes :

Art. 70619 – Reversement sur redevances ordures SMICTOM	1 668 000 €
Art. 6554 – Contribution Organisme de regroupement : SCOTAN	23.000 €

Art. 65737 – Subvention versées aux autres Ets publics locaux

- Conseil architectural – PRVN 7.000 €
- Poste d'Eco-conseiller 13.000 €
- Espace Info Energie Nord Alsace 1.500 €

Art. 657341 – Subvention aux communes :

- Piscine de Drachenbronn 35.000 €

Art. 6574 – Subventions fonctionnement des Associations :

- Relais assistantes maternelles : 27.500 €
- Amicale du personnel 5.000 €
- Animation Enfance FDMJC 59.500 €
- Animation Jeunesse FDMJC 128.000 €
- Cantine scolaire CLIMBACH 15.500 €
- Cantine scolaire RIEDELTZ 24.000 €
- Cantine scolaire SCHLEITHAL 24.000 €
- Périscolaire Drachenbronn FDMJC 90.000 €
- Périscolaire Seebach FDMJC 106.000 €
- Périscolaire Wissembourg FDMJC 195.000 €
- Relais Culturel 28.500 €
- A.O.S. 2.100 €
- Pays – ADEAN 14.000 €
- Ravalement des façades 30.000 €
- Mission Locale Alsace du Nord 14.000 €
- PIG RENOV'HABITAT 80.000 €
- Maison de l'Enfance 261.500 €
- Panneaux solaires 1.000 €
- Festival de Musique Classique 10.000 €
- Football Club de Wissembourg 6.500 €
- Exposition C.I.N.E. 3.000 €
- Festival de Jazz transfrontalier 1.500 €
- Office de tourisme transfrontalier 1.500 €
- Office de tourisme 3.000 €
- Divers 7.000 €
- Warm Front 4.000 €

2. d'adopter le budget annexe – Budget primitif ZAE Sud - Extension – 2015 comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 4.582.000 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 5.436 000 €

3. d'adopter le budget annexe – Budget primitif ZAE Est – 2015 comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 780 000 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1.566 000 €

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président
S. STRAPPAZON

Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le

Reçu en préfecture

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

7°) AUGMENTATION DES TARIFS PERISCOLAIRES

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE avec 9 voix contre et 2 abstentions

- d'appliquer les nouveaux tarifs périscolaires à compter de la rentrée 2015, voir ci-annexé.

Pour extrait conforme :

Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S/STRAPPAZON



TARIFS MERCREDIS WISSEMBOURG / DRACHENBRONN / SEEBACH

	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16
	QF 0 à 500		QF 500,01 à 950		QF 950,01 à 1500		QF +1500	
midi avec repas ET après-midi	1 ^{er} enfant	9,80 €	10,50 €	11,30 €	12,15 €	13,80 €	14,30 €	15,45 €
	2 ^{ème} enfant	9,55 €	10,23 €	10,98 €	11,80 €	13,36 €	13,83 €	14,93 €
	3 ^{ème} enfant	9,30 €	9,95 €	10,65 €	11,44 €	12,92 €	13,35 €	14,41 €
Demie-Journée sans repas	1 ^{er} enfant	5,00 €	5,50 €	6,50 €	7,15 €	8,80 €	9,50 €	10,45 €
	2 ^{ème} enfant	4,75 €	5,23 €	6,18 €	6,80 €	8,36 €	9,03 €	9,93 €
	3 ^{ème} enfant	4,50 €	4,95 €	5,85 €	6,44 €	7,92 €	8,55 €	9,41 €

TARIFS PERISCOLAIRE WISSEMBOURG / DRACHENBRONN / SEEBACH / CLIMBACH / RIEDELSTZ / SCHLEITHAL

	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16
	QF 0 à 500		QF 500,01 à 950		QF 950,01 à 1500		QF +1500	
MATIN	1 ^{er} enfant	1,50 €	1,65 €	1,70 €	1,90 €	2,10 €	2,10 €	2,30 €
	2 ^{ème} enfant	1,43 €	1,57 €	1,62 €	1,78 €	1,99 €	2,00 €	2,20 €
	3 ^{ème} enfant	1,35 €	1,49 €	1,53 €	1,68 €	1,88 €	1,89 €	2,08 €
MIDI avec repas	1 ^{er} enfant	6,30 €	6,45 €	7,30 €	7,55 €	8,30 €	9,30 €	9,75 €
	2 ^{ème} enfant	5,99 €	6,09 €	6,94 €	7,13 €	7,89 €	8,84 €	9,22 €
	3 ^{ème} enfant	5,68 €	5,75 €	6,58 €	6,74 €	7,48 €	8,38 €	8,72 €
SOIR périscolaire OU NAP (Nouvelle Activité Périscolaire)	1 ^{er} enfant	2,50 €	2,75 €	3,50 €	3,85 €	4,60 €	5,50 €	6,05 €
	2 ^{ème} enfant	2,38 €	2,62 €	3,33 €	3,66 €	4,37 €	5,23 €	5,75 €
	3 ^{ème} enfant	2,25 €	2,48 €	3,15 €	3,47 €	4,14 €	4,95 €	5,45 €

TARIFS VACANCES SCOLAIRES WISSEMBOURG / DRACHENBRONN / SEEBACH

	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16	2014/15	2015/16
	QF 0 à 500		QF 500,01 à 950		QF 950,01 à 1500		QF +1500	
Semaine de 5 jours avec repas	1 ^{er} enfant	56,00 €	60,00 €	64,00 €	69,00 €	78,00 €	80,00 €	87,00 €
	2 ^{ème} enfant	54,40 €	58,44 €	62,00 €	66,80 €	75,16 €	77,20 €	83,52 €
	3 ^{ème} enfant	52,80 €	56,68 €	60,00 €	64,60 €	72,52 €	74,40 €	80,44 €

Envoyé en préfecture le 10/04/2015
Reçu en préfecture le 10/04/2015
Affiché le



Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le

Reçu en préfecture

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

8°) AUGMENTATION DES TARIFS BANQUE DE MATERIEL

LE BUREAU

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- D'augmenter les tarifs à compter de ce jour comme suit :

LOCATION POUR LES ASSOCIATIONS DES COMMUNES MEMBRES :

Chapiteau 7X14	100 €
Chapiteau 10X25	180 €
sonorisation	28 €
½ podium	100 €
Podium entier	180 €
Nacelle : ½ journée	55 €
Nacelle : 1 journée	92 €
Chalet en bois	60 €
Scène mobile	120 €
Grilles d'exposition	Gratuit
Barrières de sécurité	Gratuit

Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le



LOCATION UNIQUEMENT POUR LES COMMUNES :

Vidéoprojecteur	GRATUIT
Ordinateur portable	GRATUIT

LOCATION POUR LES ASSOCIATIONS, COMMUNES et COMMUNAUTE DE COMMUNES HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE WISSEMBOURG :

Chapiteau 7X14	440 €
Chapiteau 10X25	605 €
sonorisation	55 €
½ podium	440 €
Podium entier	605 €
Chalet en bois	121 €

NOUVELLES MODALITES DE MISE A DISPOSITION

1) Mise en place d'un tarif pour le transport : uniquement pour les associations

**Un forfait de 25 € TTC (pour l'enlèvement et le retour de matériels)
Gratuit pour les communes**

La scène mobile sera toujours transportée par la Communauté de Commune du Pays de Wissembourg : forfait de 25 € TTC (pour l'enlèvement et le retour)

2) Mise à disposition gratuites

Tous le matériel sera mis à disposition gratuitement et sans limite **uniquement** pour : **Les Communes** et **les écoles** membres de la Communauté de Communes du pays de Wissembourg.

3) Locations aux privés.

Suite au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, la Communauté de Communes n'est plus autorisée à louer son matériel aux particuliers/privés.

4) Prises en charges financières de certaines locations par la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Plus de prise en charge financière pour des locations externes de matériel.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président
S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

9°) CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- De donner son accord sur le principe de la constitution d'un groupement de commandes pour certaines prestations de fournitures et de services en vue de la mise en place de la redevance incitative. Ce groupement de commandes regroupe : la communauté de communes du Pays de Wissembourg, la communauté de communes de l'Outre Forêt et la communauté de communes Sauer Pechelbronn.
- D'autoriser l'adhésion de la communauté de communes du Pays de Wissembourg au groupement de commandes précité.
- De désigner la communauté de communes du Pays de Wissembourg comme coordonnateur du groupement ainsi formé,
- De désigner M. STRAPPAZON, membre titulaire, et M. RICHERT, membre suppléant, pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement précité, représentant la communauté de communes du Pays de Wissembourg.
- D'autoriser le Président à signer la convention de constitution et tous documents nécessaires et à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



- En application de l'article L 5211-1 du CGCT ; de déléguer au Président, selon l'article L 2122-22 du CGCT, « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ». Cette délégation du Conseil au Président est uniquement applicable dans le cadre des marchés réalisés par le groupement de commandes créé.

Pour extrait conforme :

Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

10°) CREATION D'UNE COMMISSION DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Vu les statuts de la communauté de communes du pays de Wissembourg,
Vu le contrat d'affermage existant, conclu avec l'AGF, dont le terme, fixé au 31 août 2015, a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2015 par délibération du Conseil en date du 02 mars 2015,

Vu le contrat de délégation de service public confié à la FDMJC qui arrive à son terme le 31 décembre 2015,

Vu le choix de la communauté de communes de ne pas fonctionner en régie,

Vu la nécessité de confier la gestion des structures suivantes à un tiers habilité à encadrer les enfants de 10 semaines à 12 ans :

- Structures périscolaires et Accueil de Loisirs sans Hébergement de Drachenbronn, Seebach et Wissembourg
- Cantines scolaires à Climbach, Riedseltz et Schleithal,
- Multi accueil « Maison de l'enfance » (crèche halte garderie) à Wissembourg,

Vu le rapport adressé aux membres du Conseil le 11 mars 2015

Vu l'ouverture prévisionnelle d'un accueil périscolaire à Riedseltz pour la rentrée de septembre 2017,

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- De confirmer le principe de délégation de service public,

Envoyé en préfecture le 07/04/2015

Reçu en préfecture le 07/04/2015

Affiché le



- D'autoriser le lancement de la procédure de délégation de service public (pour l'ensemble des structures indiquées ci-dessus) pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 août 2021
- D'autoriser le Président à accomplir tous les actes préparatoires à la passation des contrats et à signer tous les documents à intervenir
- De désigner les membres suivants (issus de la commission d'appel d'offres, de la commission périscolaire et de la commission petite enfance) comme membres composant la commission de délégation de service public : Madame Brigitte CONUECAR, Présidente ; Mesdames Evelyne FEYEREISEN-HAINE, Sylvie HAAS, et Astride PHILIPPS et Messieurs Pierre KOEPF et Serge STRAPPAZON, membres titulaires ; et Mesdames Sandra DAMBACHER et Sylvie WENNER et Messieurs Christophe BALL, Georges BURGER et Bertrand WAHL, membres suppléants.

Pour extrait conforme :

Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

**11°) PROLONGATION DE LA CONVENTION DE GESTION POUR LE RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES**

Vu l'avenant n°6 à la convention de gestion concernant le Relais Assistantes Maternelles de la communauté de communes du Pays de Wissembourg qui prend fin le 31 mars 2015

LE CONSEIL

**après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité**

- de reconduire jusqu'au 31 décembre 2015 la convention avec l'Association Générale des Familles du Bas- Rhin pour la gestion du Relais Assistantes Maternelles de Wissembourg (avenant n°7 à la convention de gestion en date du 22 décembre 2000),
- d'autoriser le Président à signer cet avenant.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

o-o-

12°) VENTE D'UN TERRAIN EN ZAE SUD/EXTENSION

La SCI AKIN s'est portée acquéreur de deux parcelles dans la zone d'activités sud extension pour une superficie totale de 23.2 ares.

Elle a émis le souhait d'acquérir une troisième parcelle dans le prolongement des précédentes sur une largeur de 4 mètres linéaires.

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- D'autoriser la cession à la SCI AKIN, ou à toute personne physique ou morale qu'elle désignera, ayant son siège social 1 place Breitwiese à WISSEMBOURG (67160), représentée par Monsieur Mustapha AKIN, d'un terrain sis en ZAE SUD EXTENSION cadastré comme suit : section 007-A, parcelle 1188/247, lieudit GUTLEUTHOF UBER DER STRASSE d'une superficie de 2.32 ares (selon PVA du 12 février 2015 établi par Monsieur Pettikoffer, géomètre, visé par le Cadastre de Haguenau le 23 février 2015).
- De fixer le prix de vente à 2 700.00 € HT l'are (identique aux acquisitions précédentes), soit pour 2.32 ares = 6 264 € HT, 7 516.80 € TTC. La collectivité a consulté le Service des Domaines qui a évalué la valeur vénale du terrain à 2 500 € HT l'are (avis n° SEI 2014/544/V0739 du 18/08/2014).
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous autres documents.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

13°) ADHESION A L'AGENCE TERRITORIALE D'INGENIERIE PUBLIQUE

Dans un contexte de complexité règlementaire croissante et de finances contraintes, l'ingénierie publique est plus que jamais une condition essentielle du développement des territoires. Aujourd'hui, le nouveau paysage institutionnel est en devenir avec la réforme territoriale. Elle engendrera de profondes modifications dans les périmètres et les compétences des collectivités.

Partenaire des communes et intercommunalités dans l'ingénierie locale depuis 1984, le Département du Bas-Rhin propose de créer une structure commune pour mutualiser l'ingénierie publique entre le Département du Bas-Rhin et les communes et intercommunalités du territoire. Cette agence territoriale d'ingénierie publique prendrait la forme d'un Syndicat mixte ouvert.

Le Syndicat mixte aura pour objet d'apporter aux membres adhérents le conseil et l'assistance technique nécessaire à l'exercice de leurs compétences, par mutualisation de leurs besoins et moyens. Il pourra à cet effet, conformément aux dispositions de l'article L. 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, exercer des missions à la carte au service de ses adhérents, sans transfert de compétence au Syndicat mixte ni obligation d'exclusivité.

Il vous est proposé d'approuver le projet de statuts de la future Agence Territoriale d'Ingénierie Publique et l'adhésion de la Communauté de Communes en tant que membre fondateur de cette agence. Après en avoir délibéré de façon concordante, l'ensemble des membres fondateurs demandera dans un second temps au Préfet de prendre un arrêté portant création du syndicat mixte « Agence territoriale d'Ingénierie

Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le



Publique ». Cette démarche progressive vise à engager la création juridique du Syndicat Mixte au 1^{er} juillet 2015 pour une mise en service effective au 1^{er} janvier 2016.

LE CONSEIL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Général du Bas-Rhin en date du 20 octobre 2014 ;

Vu la présentation du projet d'Agence Technique d'Ingénierie Publique faite par le Département du Bas-Rhin lors de la rencontre du 16 février 2015 et les documents transmis au conseil communautaire

Entendu l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL

- Approuve le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur sur la base du projet de statuts de l'Agence Territoriale Publique présenté en séance et annexé à la délibération

Dit que

La présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège durant deux mois

La présente délibération sera transmise à

- Monsieur le Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg
- Messieurs et Mesdames les Maires des communes membres

Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté de Commune

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

**14°) SIGNATURE CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE A LA VOIRIE
ET A L'AMENAGEMENT (ATVA)**

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- D'approuver la convention d'accompagnement technique des projets des groupements de communes en matière de voirie, sous forme de conseil gratuit et de prestations assurés à titre onéreux
- D'autoriser le Président à signer ladite convention avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

15°) ADHESION AU CLUB PROMOTION ALSACE

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- De l'adhésion au Club Promotion Alsace 2015 pour un montant annuel de 80 €
- D'autoriser le Président à signer tous documents à intervenir

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le

Bremer
L'Espresso

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

16°) DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE L'EPF

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- De désigner les délégués suivants à siéger auprès de l'EPF :

MM. LOM et WAHL, délégués titulaires

Mme. TETE et M. RICHERT, délégués suppléants.

M. WAHL siègera également au conseil d'administration

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

17°) DEMANDES DE SUBVENTION

**RAVALEMENT DE FACADES DES IMMEUBLES DE PLUS DE 20 ANS – TRAVAUX
D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES CONSTRUITS AVANT 1900**

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 22 juin 2000 fixant les modalités d'attribution de subvention pour le ravalement des façades des bâtiments de plus de 20 ans,

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 22 juin 2000, fixant les modalités d'attribution de subvention pour l'entretien et la restauration des bâtiments construits avant 1900 et des immeubles remarquables en mauvais état technique.

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 14 septembre 2000 apportant un complément d'information aux délibérations du 22 juin 2000,

Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 18 juin 2001 fixant les modalités d'attribution des subventions concernant les travaux en régie,

Vu la délibération du Bureau en date du 21 janvier 2002 concernant la conversion des tarifs en euros,

Vu le dossier de subvention et les pièces justificatives présentés par les intéressés,

Considérant la vérification de la conformité des travaux,

Considérant les fiches de calcul établies pour chaque dossier

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le

Berger
Leveau

- d'attribuer les subventions suivantes selon le tableau ci-joint,
- les crédits sont disponibles au BP 2015, les subventions sont payables en une seule fois,
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON



DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION A PAYER

Montant avant 1900 : 2 200,01 €
Montant après 1900 : 790,50 €

Montant total subventions = 2 990,51 €

N° dossier	Nom	Adresse du bâtiment	Commune	Montant des travaux	Type de travaux effectués	Montant de la subvention à verser
CONSTRUCTION D'AVANT 1900						
14/015/R	SCI LE SAUMON	4 place du Saumon	WISSEMBOURG	16 492,15 €	toiture	362,70 €
14/016/R	EBLIN Joseph	6 rue des Tuiles	CLEEBOURG	10 367,92 €	escalier en grès	1 312,91 €
14/008/R	RUTSCH Francois	87 rue du Maire Rupp	STEINSELTZ	12 239,70 €	peinture	524,40 €
SOUS-TOTAL :						2 200,01 €
CONSTRUCTIONS D'APRES 1900 ET DE PLUS DE 20 ANS D'AGE						
14/027/F	BECKER Gérard	10 rue de la Paix	SEEBACH	17 935,00 €	peinture	790,50 €
SOUS-TOTAL :						790,50 €

Envoyé en préfecture le 10/04/2015
Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché

Reçu en préfecture

Envoyé en préfecture le 10/04/2015

Reçu en préfecture le 10/04/2015

Affiché le

Recevoir
le 10/04/2015

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 30 mars 2015

Lieu de la séance : salle Marie-Jaëll à STEINSELTZ

Date de la convocation : 11 mars 2015

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, FREY Richard, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. TETE Catherine, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis.

Absents excusés :

Mme. SCHMITT Chantal

Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné pouvoir à M. GLIECH Christian

Mme. DAMBACHER Sandra, qui a donné pouvoir à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

18°) SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC REUSSIR

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité

- D'autoriser le Président à signer une convention avec REUSSIR pour la mise à disposition de personnel dans le cadre d'un contrat unique d'insertion – Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)
- Les crédits sont prévus au BP 2015.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 31 mars 2015

Le Président

S. STRAPPAZON

